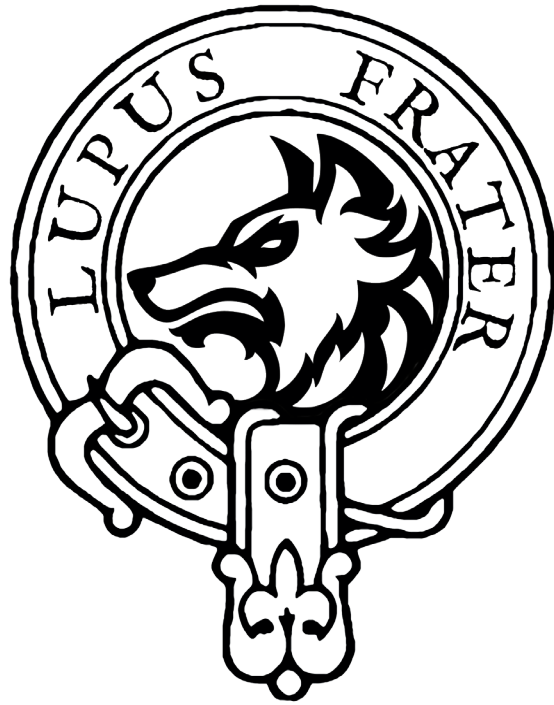


# SAOR ALBA



Procès verbal d'Assemblée Générale

15 janvier 2022

## *Présents*

**Adeline Fraudet** (membre sympathisant)  
**Adrien Martineau** (membre actif)  
**Arnaud Bechet** (membre camp test )  
**Céline Pereira** (membre actif)  
**Christian Chirac** (membre actif)  
**Coraline Lafiteau** (membre actif)  
**Elise Rousseau** (membre actif)  
**Evangeline Hunault** (membre actif)  
**Glenn Harris** (membre actif)  
**Guillaume Dereau** (membre actif)  
**Guillaume Fauvre** (membre actif)  
**Guillaume Veillon** (membre actif)  
**Hervé Hunault** (membre actif)  
**Marina Le Dorner** (membre sympathisant)  
**Mathieu Heckenroth** (membre actif)  
**Maxim Lelait** (membre actif)  
**Nicolas Magnon** (membre actif)  
**Philippe Le Gall** (membre actif)  
**Pierre Frébault** (membre actif)  
**Ross Harris** (membre actif)  
**Salomé Lelait** (membre actif)  
**Séléna Byzery** (membre camp test )  
**Stanislas Massieu** (membre actif)  
**Tommy Pelletier** (membre camp test )  
**Ulf Pecquet** (membre actif)  
**Yannick Douniau** (membre actif)

## *Absents*

**Aurore Choisy** (membre sympathisant)  
**Bruno Guéan** (membre sympathisant)  
**Céline Dardeau** (membre sympathisant)  
**Chantal Abad** (membre actif)  
**Clément Eoche Duval** (membre actif)  
**Corinne Imbertie** (membre actif)  
**David Monneray** (membre sympathisant)  
**Emmanuelle Blanchard** (membre actif)  
**Frank Guignand** (membre actif)  
**Laetitia Mussard** (membre sympathisant)  
**Laurence Gavelle** (membre actif)  
**Martine Delattre** (membre sympathisant)  
**Nathalie Delattre** (membre actif)  
**Nicolas Astier** (membre sympathisant)  
**Olivia Bidallier** (Membre camp tests)  
**Orianne Pirois** (membre actif)  
**Pauline Dudout** (membre actif)  
**Philippe Choisy** (membre sympathisant)  
**Rowan Hunault** (membre sympathisant)  
**Samuel Charles** (membre actif)  
**Sébastien Platel** (membre sympathisant)

## *Procurations données*

Philippe Le Gall vote pour Franck Guignand  
Mathieu Heckenroth vote pour Clément Éoche-Duval  
Nicolas Magnon vote pour Olivia Bidallier

**DÉBUT DES DÉBATS : 14H15**

*Rédacteur : Pierre Frébault*

# ORDRE DU JOUR

- 1) BILAN MORAL
- 2) BILAN D'ACTIVITÉ
- 3) BILAN FINANCIER
- 4) ANNONCE DU NOUVEAU BUREAU
- 5) PRÉSENTATION DE L'AGENDA 2022
- 6) TOPO SUR LE CHEF DE CAMP : REPRÉCISER LA FONCTION
- 7) STATUER SUR LE CAS DES MEMBRES ABSENTS
- 8) LE CAS DES CONJOINTS : CAMP TEST PLUS STATUT EFFECTIF À DÉFINIR
- 9) PROJETS POUR 2022
- 10) QUESTIONS DIVERSES

## 1) BILAN MORAL

---

L'association compte actuellement 48 membres. Elle accueille 3 nouveaux membres : Oriane Pirois, Rowan Hunault, Olivia Bidallier (Lilly). Il avait été prévu aux origines de l'association de ne pas dépasser les 50 membres, notamment pour des raisons logistiques, mais ce numerus clausus sera potentiellement à revoir dans les années à venir si l'association continue sur cette dynamique.

L'association a eu peu de dates rémunérées en 2021, mais cela a été compensé par des offs, des ateliers et la participation à un tournage. L'association a varié ses approches de reconstitution en organisant des ateliers qui ont permis de maintenir une cohésion de groupe (forge de sardines, tissage, fabrication d'un bar) et des offs ainsi que des prestations avec l'introduction du roleplay et de thématiques (Samhain). Plusieurs ateliers ont dû être annulés (randos, secourisme, danse) pour des motifs divers, mais Nicolas Magnon rappelle que les ateliers non faits peuvent être juste reportés et non annulés d'office.

Nicolas Magnon souligne le fait que ces ateliers ont permis de renforcer les liens entre les membres de l'association. De même, les montages et démontages de camps ont été relativement efficaces sur la plupart des prestations, ce qui montre que l'efficacité du groupe reste intacte malgré la crise sanitaire.

Comme chaque année, Nicolas Magnon rappelle également de bien remplir le planning (à la fois sur le planning général et l'organisation générale de la date) et la nécessité de bien lire les mails avant de poser des questions (vérifier si les réponses souhaitées ne s'y trouvent pas avant de solliciter le CA).

## 2) BILAN D'ACTIVITÉ

---

- 1ère partie de l'AG 2020 en visio (5 décembre 2020)
- Atelier tissage à la carte organisé par Sabetha (6 personnes) (février 2021)
- Atelier forge des sardines (organisé par Ross) (27-28 mars 2021)
- Tournage à Gizeux (6 mars 2021)
- Atelier fabrication de bar (avril 2021)
- Off Gizeux du printemps (13 mai 2021) + 2e partie d'AG 2020 en présentiel avec élection du nouveau CA.
- Invitation à la fête des Bénévoles au château de Gizeux (15 août 2021)
- Heures historiques de Sully sur Loire (22 août 2021)
- Gillevoisin (25-26 septembre 2021) : date très bien rémunérée et organisateurs de l'APHV très satisfaits. Philippe Le Gall fait remarquer qu'une vingtaine de personnes est un faible nombre par rapport à la rémunération de la date, mais les modifications de planning de la date et la prestation de Breteuil ont pu rebuter ou pénaliser les membres. Le CA souligne que 20 membres était une jauge acceptée par les organisateurs.
- Samhain à Gizeux (30 octobre 2021) : prestation offerte au château dans le but d'aider le patrimoine. Très gros succès au niveau du public avec 700 visiteurs sur le week-end. Très gros succès aussi pour les membres de l'association dont les retours ont été très positifs.

Pour des raisons diverses liées principalement à la crise sanitaire, plusieurs randonnées ont été annulées (Évangéline, Franck, Adrien, Yannick), ainsi que plusieurs prestations : CIAA à Aubigny, FFE d'Aubigny, Baugé en Anjou et Breteuil.

### **Vote pour approuver le bilan d'activité :**

**Abstention : 1**

**Pour : 25 (+ 3 pouvoirs)**

**Contre : 0**

**Le bilan d'activités est approuvé par l'Assemblée Générale**

## 3) BILAN FINANCIER

---

Le solde du compte de l'association en décembre 2020 était de 4593€. Son solde au jour de l'ag est de 3797€ ce qui donne un déficit apparent de 796€ mais cet écart est généré par des reliquat de notes de frais et de remboursements d'activités datant de l'exercice précédent et qui étaient non réglés au 31 décembre 2020. En définitive, le déficit des activités de l'association pour l'année 2021 est de 197€.

Les rentrées d'argent s'élèvent à 3 240 € pour l'année 2021 et proviennent surtout de Sully (400 €), de Gillevoisin (2 000 €) et des cotisations.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- Off de Gizeux Printemps : 831 € (nourriture + essence + location de camion).
- Heures historiques de Sully sur Loire : 850 € (nourriture + essence + location de camion).
- Gillevoisin : 500 € (nourriture + essence + location de camion).
- Samhain à Gizeux : 630 € + 200 € de franchise (suite à l'accrochage du camion).
- Site Internet, assurance + divers frais (achat de matériel).

Rappel : les membres peuvent se faire défrayer pour l'essence (envoyer dans l'idéal les tickets un mois après la date au plus tard).

***Vote pour approuver le bilan financier :***

*Abstention : 0*

*Pour :26 (+ 3 pouvoirs)*

*Contre : 0*

*Le bilan financier est approuvé par l'Assemblée Générale*

Nicolas Magnon demande un vote des membres pour autoriser l'association à prendre en charge les 200 € de la franchise suite à l'accrochage du camion à Gizeux.

***Vote pour le remboursement de la franchise à Nicolas Magnon :***

*Abstention : 4*

*Pour :22 (+ 3 pouvoirs)*

*Contre : 0*

*Le remboursement de la franchise est accordé à Nicolas Magnon par l'Assemblée Générale.*

## **4) ANNONCE DU NOUVEAU BUREAU**

---

Le CA de l'association n'est soumis à aucune modification de ses effectifs pour la saison 2022. Toutefois, il y a un changement dans la composition du bureau. Suite à la démission de Yannick Douniau de son poste de trésorier, le CA a organisé un vote pour élire un nouveau trésorier.

***Voici la composition du bureau de l'association :***

*Président : Nicolas Magnon*

*Vice-présidente : Salomé Lelait*

*Secrétaire : Mathieu Heckenroth*

*Trésorerie : Élise Rousseau (remplace Yannick Douniau qui reste dans le CA).*

## **5) PRÉSENTATION DE L'AGENDA 2022**

---

- Off à Gizeux (date à définir)
- Atelier auvent (date à définir)
- Heures historiques de Sully sur Loire (21-22 mai 2022) en XVIIIe
- Marles (25-27 juin 2022) : multi-époque (XVIIIe)
- Proposition à Auch (1er juillet 2022) en XVIIIe
- FFE D'Aubigny (16-17 juillet 2022) en XVIIIe
- Baugé (23-24 juillet 2022) en XVe
- Breteuil (2-3 octobre 2022) en XVIIIe

Le Cernunnos Pagan Fest est annulé cette année à cause de la crise sanitaire, mais l'association n'avait pas été retenue cette année par les organisateurs afin de faire tourner les troupes présentes dans un espace assez réduit.

L'association est invitée sur un off celte en Suisse en avril si certains membres sont intéressés.

Évangéline est motivée pour refaire un atelier premier secours, probablement pendant pendant les vacances de février ou plus tardivement à Meung sur Loire, chez Salomé et Niko.

## 6) TOPO SUR LE CHEF DE CAMP : REPRÉCISER LA FONCTION

---

Nicolas Magnon rappelle que le chef de camp est comme un « chef d'orchestre ». Il est possible pour tout membre de devenir chef de camp. Il est toutefois conseillé d'avoir participé à l'organisation de la date, mais ce n'est pas obligatoire. L'association a testé des prestations avec deux chefs de camps cette année (ce qui avait déjà fait des années précédentes) et cela ne marche pas. Un seul chef de camp permet d'éviter de diviser les responsabilités. Il faudra réinstaurer le vote du chef de camp avant la date s'il y a plusieurs candidatures. Les membres ne doivent pas hésiter à se proposer s'ils veulent prendre ce rôle qui nécessite surtout des capacités d'analyse et d'organisation, ainsi que la capacité d'avoir un minimum de diplomatie et de fermeté pour imposer des limites.

Guillaume Veillon demande s'il est possible que le chef de camp soit assisté d'un « chef de camp stagiaire » qui apprendrait à exercer ce rôle.

**Question soumise au vote : Tout nouveau chef de camp doit-il être suppléé par un chef de camp ayant déjà exercé le rôle et qui aura un rôle consultatif lors de la prestation ?**

*Abstention : 0*

*Pour : 28 (+ 3 pouvoirs)*

*Contre : 0*

*Le projet est voté à l'unanimité et sera intégré dans le Règlement Intérieur de l'association.*

## 7) STATUER SUR LE CAS DES MEMBRES ABSENTS

---

Dans les statuts, les membres ayant cotisé, mais ne faisant pas au minimum une activité associative dans l'année ne peuvent pas rester membres actifs. Il est à noter que ne pas participer aux activités de l'association est un motif d'exclusion (article 3 du Règlement Intérieur). Actuellement, une dizaine de personnes parmi la quarantaine de membres ne fait quasiment jamais d'activité associative alors que l'association demande aux membres de s'investir un minimum.

Philippe Le Gall demande s'il est pertinent de faire compter Aubigny et Sully comme la date à faire au minimum par an. Le risque est que des personnes ne viennent que sur ces dates et ne participent à aucune autre activité de l'association.

**Question soumise au vote : Doit-on modifier le règlement intérieur de l'association afin de pouvoir refuser la cotisation d'une personne qui n'a participé à aucune activité de l'association depuis au moins deux ans ?**

*Abstention : 2*

*Pour : 26 (+ 3 pouvoirs)*

*Contre : 0*

*Le changement du Règlement Intérieur est adopté.*

## 8) LE CAS DES CONJOINTS : CAMP TEST + STATUT EFFECTIF À DÉFINIR

---

Mathieu présente un vide juridique concernant les conjoints. Le CA propose que les compagnons de membres soient soumis à deux camps tests avec leur compagnon comme responsable. À l'origine, les compagnons étaient acceptés d'office, mais Ulf propose qu'ils soient traités comme des invités pour éviter que le nombre de membres soit multiplié par deux.

La question s'est posée suite au cas de Reno, compagnon de Coraline Lafiteau.

**Ces compagnons invités paieront leur PAF et ne seront pas concernés par la restriction des invités sur certaines dates, comme Sully sur Loire.**

***Proposition soumise au vote : Les conjoint(e)s des membres qui ne sont pas inscrits en tant que membres de l'association seront soumis à deux camps tests à l'issue desquels le CA se réserve le droit de les accepter ou non sur des activités ultérieures. La compagne ou le compagnon sera considéré comme un invité et paiera une PAF pour les repas. Il ou elle ne sera pas soumis aux éventuelles restrictions sur les invités. Le conjoint(e) membre sera responsable de son conjoint invité.***

*Abstention : 0*

*Pour : 23 (+ 3 pouvoirs) (Hervé Hunault, Guillaume Fauvre et Coraline Lafiteau étaient temporairement absents de la séance)*

*Contre : 0*

*La proposition est adoptée et sera intégrée au règlement intérieur de l'association.*

## PROJETS POUR 2022

---

- **Projet Écosse** : Il est souhaitable qu'un groupe d'éclaireurs parte en Écosse pour préparer le voyage (négociation, renseignements sur la législation, etc.). Un sujet sera créé sur le forum.
- **L'atelier auvent** : il faut changer de fournisseur de toiles et refaire les devis, mais ce sera compliqué de placer 4 dates avant mai. À la place, Yannick propose de faire un essai avec des auvents pour l'association (ce qui servira d'essai).
- **Fabrication de malles pour la cuisine.**
- **Réparation / entretien des tables.**
- Ateliers reportés : **randonnées historiques, atelier brogues, atelier danse**, à la discrétion des membres.
- **Table à feu** : Ross ne pouvant pas forger la table à feu dans l'immédiat, mais Stan a une forge : il faut relancer l'atelier, car il faudra rendre à terme à Philippe Choisy sa table à feu.
- Adeline propose aux membres intéressés de passer faire une **présentation de la culture écossaise avec des 4èmes** la semaine du 20 au 24 mars.
- **Projet photo** : l'association a été contactée par un photographe professionnel (Julien Daniello) souhaitant faire un livre de photos sur le débarquement de Bonnie Prince Charlie.

## 10) QUESTIONS DIVERSES

---

### FAISONS-NOUS UNE PRESTA PATRIMOINE CETTE ANNÉE ?

*Abstentions : 4*

*Pour : 22 (+ 3 pouvoirs)*

*Contre : 0*

*L'Assemblée Générale vote pour que l'association organise une prestation patrimoine cette année.*

### MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SUR LES ARMES À FEU

Photocopie des numéros de série des armes + décharges dans une caisse de l'asso. Pierre se propose de mettre en place le catalogue des armes utilisées dans l'asso avec l'aide de Mathieu et de Franck

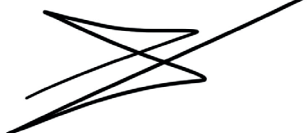
### UN CANON DANS L'ASSOCIATION

Philippe Le Gall réfléchit à un projet pour fabriquer un canon et le faire éprouver.

*Fermeture de l'assemblée Générale Extraordinaire à 18h30*

Fait à Férolles le 15 janvier 2022

Nicolas MAGNON  
Président de l'association



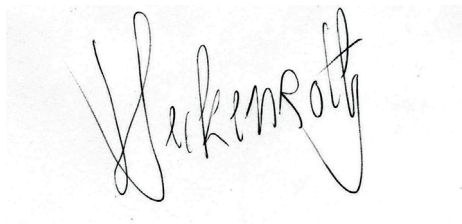
Salomé LELAIT  
Vice-présidente de l'association



Élise ROUSSEAU  
Trésorière de l'association



Mathieu HECKENROTH  
Secrétaire de l'association



Christian CHIRAC  
Membre du C.A. de l'association



Pierre FREBAULT  
Membre du C.A. de l'association



Ross HARRIS  
Membre du C.A. de l'association



Maxim LELAIT  
Membre du C.A. de l'association



Yannick DOUNIAU  
Membre du C.A. de l'association

